Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1040 Bruxelles
+32 (2) 230 83 31
dbf@dbfbruxelles.eu
www.dbfbruxelles.eu

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Epidémie de Covid-19 - Mobilisation des avocats européens le 20.03.2020

Face à l'épidémie de Covid-19, les avocats européens se sont mobilisés très rapidement.

En effet, confrontés à un ralentissement brutal de leurs activités aux répercussions économiques et financières importantes, confinés en dehors de leurs cabinets, impactés par la fermeture quasi-totale des tribunaux, les barreaux nationaux et les organisations professionnelles examinent, organisent et négocient avec leurs autorités gouvernementales la continuité du service public de la justice.

Les avocats européens ont ainsi mis en place des dispositifs inédits au service des justiciables, afin d'assurer le respect et la bonne application des droits et libertés par les autorités nationales. Les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les Barreaux nationaux sont évidemment à encourager, à développer, à poursuivre même au-delà de cette terrible épreuve. Le Conseil des Barreaux européens (« CCBE ») est en train d'établir une enquête sur lesdites pratiques qui se veut évolutive en fonction des nouvelles informations reçues des délégations nationales.

La communauté européenne des avocats fait ainsi la preuve de son ingéniosité, de sa solidarité envers les justiciables, et de son esprit collectif. Les avocats européens sont bien les acteurs occupant une place centrale dans l'administration de la justice.

Laurent PETTITI, Président de la Délégation des Barreaux de France